

PER  
B-226  
S

# CULTIVATEURS, N'ATTENDEZ PAS AU PRINTEMPS PROCHAIN POUR VOUS PRÉPARER AU CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE DE 1927

Il faut vous mettre à l'oeuvre immédiatement,  
faire une inspection minutieuse de votre ferme afin  
d'aviser sans tarder aux améliorations à apporter.

## Il est toujours possible d'améliorer

Un seul détail négligé maintenant peut vous  
reculer de plusieurs places.

L'honneur de soutenir le prestige du Mérite Agricole  
sera dévolu en 1927 à la

## Troisième région agricole

qui comprend les comtés

d'Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Dorchester, Frontenac, Kamouraska,  
Lévis, L'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Nicolet, Témiscouata, Wolfe,  
et les paroisses de l'Ange-Gardien, Château-Richer, Ste-Anne, St-Joachim,  
Ste-Pétronille, St-Pierre, St-Laurent, Ste-Famille, St-Jean, et St-François, dans  
le comté de Montmorency, et les paroisses de Beauport, Giffard, Charlesbourg,  
Courville, l'Ancienne-Lorette, St-Ambroise-de-Lorette, Ste-Foye et St-Félix-  
du-Cap-Rouge, dans le comté de Québec.

Si vous ne savez pas si vous devez concourir,  
consultez tout de suite votre agronome qui vous  
indiquera les améliorations à faire ou vous dira s'il  
vaut mieux pour vous attendre à plus tard.

Seuls les cultivateurs capables de figurer avantageusement devraient concourir en 1927.

**Le Secrétaire du Conseil de l'Agriculture**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, QUÉBEC**



Organ: 00  
ADMINISTRATION: 11  
(Edifice Mor)

RÉDACTION: rue SAIN

VOLUME XI

PRO

Ach

ta

La C  
de vous f  
gent consi  
gru et aut

Profi  
tage excep

Ne re

Ne vo  
que vous  
command

Com  
Coopérati

Coopé